



Banque Laurentienne

Décembre 2025

Énoncés prospectifs et mesures financières non conformes aux PCGR

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Laurentienne du Canada et, le cas échéant, ses filiales (collectivement, la Banque) formuleront des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis, notamment les énoncés prospectifs présentés dans le présent document (et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes), ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et américains, dans les rapports aux actionnaires et dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions d'exonération et aux termes de lois en matière de valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Ils incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière; à l'examen et aux perspectives de la conjoncture économique, des conditions du marché et de la réglementation dans les économies canadienne, américaine et mondiale; au contexte de réglementation dans lequel la Banque exerce ses activités; à l'environnement de risques, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de financement; les énoncés présentés à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2025 de la Banque, qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que la Banque pose des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexacts; et les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en totalité ou en partie); les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. Les hypothèses économiques importantes qui étayent ces énoncés prospectifs sont décrites dans le rapport annuel 2025 à la rubrique « Perspectives » et sont intégrées par renvoi aux présentes.

Plus précisément, les énoncés concernant les avantages attendus de la transaction d'acquisition (telle que définie ci-après) et des transactions avec la Banque Nationale (telles que définies ci-après) (collectivement, dans la présente rubrique seulement, les « transactions ») pour la Banque Laurentienne, les actionnaires de la Banque Laurentienne (tels que définis ci-après), les autres parties prenantes de la Banque Laurentienne, la Banque Fairstone (telle que définie ci-après) et la Banque Nationale (telle que définie ci-après), y compris les plans, les objectifs, les attentes et les intentions de la Banque Laurentienne, de la Banque Fairstone ou de la Banque Nationale; les énoncés concernant le calendrier et l'obtention de l'approbation des actionnaires de la Banque Laurentienne au regard de la transaction d'acquisition ou des approbations des organismes de réglementation relatives aux transactions; le calendrier prévu de l'assemblée (tel que défini ci-après); la satisfaction des conditions préalables aux transactions; le calendrier proposé et la réalisation des transactions; la clôture des transactions et la radiation de la cote de la TSX; ainsi que les autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de faits historiques sont tous considérés comme des énoncés prospectifs.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influencer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, la conjoncture économique en général et du marché; les pressions inflationnistes; la nature dynamique du secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale; le risque que les transactions ne soient pas réalisées selon les modalités ou dans les délais actuellement envisagés; le risque que les transactions ne soient pas réalisées du tout, en raison de l'incapacité d'obtenir ou de satisfaire, en temps utile ou autrement, les approbations requises des actionnaires de la Banque Laurentienne au regard de la transaction d'acquisition et des organismes de réglementation et d'autres conditions à la clôture des transactions ou pour d'autres raisons; le risque que des offres concurrentes ou des propositions d'acquisition soient présentées; l'incidence négative que l'échec de la réalisation des transactions, pour quelque raison que ce soit, pourrait avoir sur le cours des actions de la Banque Laurentienne ou sur les activités de la Banque Laurentienne; la possibilité de réactions négatives ou de changements défavorables dans les relations commerciales à la suite de l'annonce ou de la réalisation des transactions; les risques liés à la capacité de la Banque Laurentienne de conserver et d'attirer du personnel clé pendant et après la période intermédiaire; les possibilités de litiges liés aux transactions; les risques de crédit, de marché, de change, transactionnels, de liquidité et de financement en général et ceux liés spécifiquement aux transactions, y compris les changements dans la conjoncture économique, les taux d'intérêt ou les taux d'imposition; ainsi que les autres risques décrits plus amplement à la rubrique « Autres risques susceptibles d'influencer les résultats futurs » du rapport annuel 2025 de la Banque; les risques liés au crédit, au marché, à la liquidité, au financement, à l'assurance, à l'exploitation et à la conformité à la réglementation (qui ont conduit ou qui pourraient conduire la Banque à faire l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont l'issue éventuelle pourrait comprendre des restrictions réglementaires et des condamnations à payer des dommages-intérêts, des pénalités et des amendes); les

risques liés à la réputation; l'exposition à des litiges ou questions réglementaires d'importance et leur résolution, l'appel de décisions favorables et notre capacité de faire appel avec succès en cas d'issue défavorable de ces affaires, ainsi que le calendrier, la détermination et le recouvrement des montants liés à ces affaires; le risque lié à la concurrence et le risque systémique; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les événements et incertitudes géopolitiques; les sanctions gouvernementales et les tarifs douaniers (canadiens et étrangers); les conflits, la guerre ou le terrorisme; et divers autres risques importants présentés dans les sections sur les risques du rapport annuel 2025 de la Banque, qui portent notamment sur la conjoncture économique canadienne et mondiale; le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la protection des renseignements personnels, les données et les risques liés aux tiers; la concurrence; la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques; les disruptions et l'innovation numériques (y compris les concurrents émergents dans les technologies financières); les changements des politiques budgétaires, monétaires et autres politiques du gouvernement; le risque fiscal et la transparence; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; la continuité des affaires; l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crises de santé publique à grande échelle; le risque social et environnemental, y compris les changements climatiques; et divers autres risques importants, tels qu'ils sont décrits aux pages pertinentes du rapport annuel 2025, qui comprend le rapport de gestion, lesquelles informations sont intégrées par renvoi au présent document. Enfin, la Banque prévient le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de la Banque pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs, analystes financiers et autres personnes devraient considérer attentivement les facteurs, incertitudes et événements actuels et potentiels susmentionnés.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document ou qui y est intégré par renvoi représente l'opinion de la direction de la Banque uniquement à la date à laquelle il a été ou est formulé, et est communiqué afin d'aider les investisseurs, les analystes financiers et les autres parties prenantes à comprendre certains éléments clés de la situation financière, des objectifs, des priorités stratégiques, des attentes et des plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit les exercer ainsi que de sa performance financière escomptée, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Outre les mesures financières fondées sur les principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction utilise des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance sous-jacente des activités poursuivies de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement comprennent certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance sous-jacente des activités, ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances.

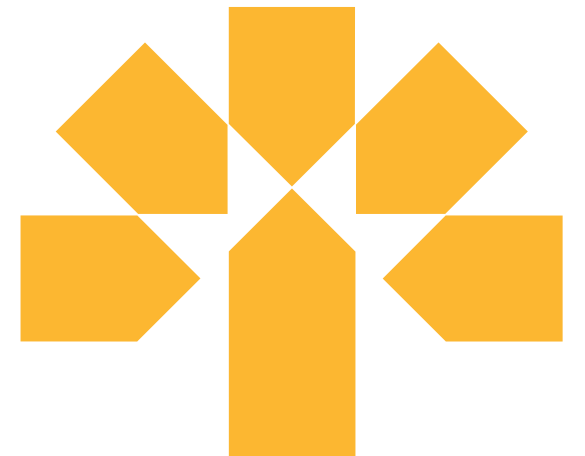
Les ratios non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque auxquels les ratios non conformes aux PCGR se rapportent et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Les ratios constituent des ratios non conformes aux PCGR lorsqu'ils sont composés de mesures ajustées (voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » ci-dessus). La Banque croit que les ratios non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances.

La direction utilise également des mesures financières supplémentaires pour analyser les résultats de la Banque et apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Pour de plus amples renseignements sur la composition des mesures financières supplémentaires présentées dans ce document, voir la rubrique « Glossaire » à compter de la page 78 du rapport annuel 2025, y compris le rapport de gestion.

Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à compter de la page 20 du rapport annuel 2025, y compris le rapport de gestion au 31 octobre 2025 et pour l'exercice clos à cette date, qui est intégré aux présentes par renvoi. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.



Qui nous sommes



Qui nous sommes | Portrait de l'entreprise

Réseau géographique

Québec

Services aux entreprises

Services bancaires aux particuliers

- 58 succursales de services aux particuliers ⁽¹⁾
- Planification financière
- Réseau de conseillers et de courtiers (B2B)

Marchés des capitaux

Reste du Canada

Services aux entreprises

Services bancaires aux particuliers

- Réseau de conseillers et de courtiers (B2B)

Marchés des capitaux

États-Unis

Services aux entreprises

- Financement d'inventaire
- Financement d'équipement

Principales données

Actif au bilan de 50,1 G\$	Dépôts de 24,0 G\$
Revenu ⁽²⁾ de ~ 1 G\$	Actifs administrés de 25,5 G\$
~2 800 employés	179 années de prospérité, fondée en 1846

SERVICES AUX ENTREPRISES

Notre moteur de croissance :

Une plateforme de prêts spécialisée offrant des services bancaires commerciaux de base à l'échelle nationale

SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS

Notre pilier au sein de la collectivité :

Un réseau de distribution basé au Québec renforcé par un réseau pancanadien de canaux numériques et de conseillers et de courtiers

MARCHÉS DES CAPITAUX

Notre agent de soutien :

Une offre ciblée proposant des services bancaires aux gouvernements, aux clients institutionnels et aux entreprises



(1) Données en date du T4/2025

(2) Douze derniers mois : du T1/2025 au T4/2025

Qui nous sommes | La voie à suivre

Nous connaissons du succès en veillant à exécuter notre stratégie à l'échelle de la Banque.



Secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises



Secteur Marchés des capitaux

Axes prioritaires



Affronter la concurrence là où nous avons un avantage et des opportunités



Canaliser nos efforts vers une exécution et une efficacité sans faille



Assurer l'imputabilité à l'égard de nos progrès



Mettre en valeur l'importance des partenariats et de la collaboration

Introduction | Résultats financiers

E2025

Résultat net Ajusté ⁽¹⁾ 147,2 M\$ Comme présenté 139,9 M\$	Résultat par action Ajusté ⁽²⁾ 3,00 \$ Comme présenté 2,84 \$
Rendement des capitaux propres Ajusté ⁽²⁾ 5,2 % Comme présenté ⁽²⁾ 4,9 %	Ratio d'efficacité Ajusté ⁽²⁾ 75,2 % Comme présenté ⁽³⁾ 76,3 %
Résultat avant impôts et provisions Ajusté ⁽¹⁾ 243,6 M\$ Comme présenté ⁽¹⁾ 233,6 M\$	Marge nette d'intérêt ⁽³⁾ 1,83 %
Provisions pour pertes sur créances ^{(3) (4)} 17 pb	Ratio des fonds propres CET1 ⁽⁵⁾ 11,3 %

T4/2025

Résultat net Ajusté ⁽¹⁾ 34,2 M\$ Comme présenté 31,5 M\$	Résultat par action Ajusté ⁽²⁾ 0,73 \$ Comme présenté 0,66 \$
Rendement des capitaux propres Ajusté ⁽²⁾ 5,0 % Comme présenté ⁽²⁾ 4,6 %	Ratio d'efficacité Ajusté ⁽²⁾ 75,6 % Comme présenté ⁽³⁾ 77,2 %
Résultat avant impôts et provisions Ajusté ⁽¹⁾ 59,6 M\$ Comme présenté ⁽¹⁾ 55,9 M\$	Marge nette d'intérêt ⁽³⁾ 1,79 %
Provisions pour pertes sur créances ^{(3) (4)} 20 pb	Ratio des fonds propres CET1 ⁽⁵⁾ 11,3 %

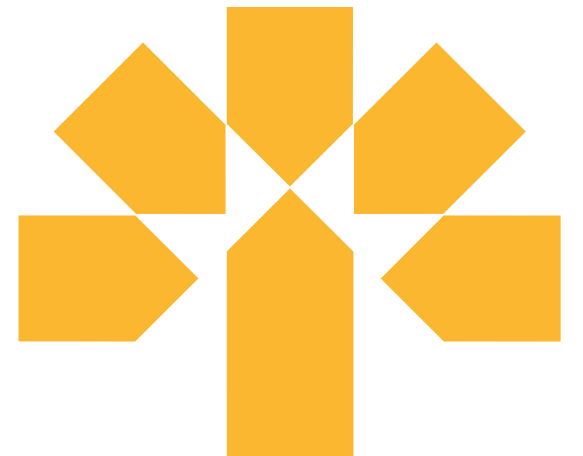
Faits saillants

- Maintien d'une situation de liquidité solide
- Solide ratio CET1
- Approche prudente et rigoureuse en matière de gestion des risques

(1) Mesure financière non conforme aux PCGR. (2) Ratio non conforme aux PCGR. (3) Mesure financière supplémentaire. (4) En points de base. (5) Selon la ligne directrice intitulée *Normes de fonds propres* du BSIF. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport annuel 2025, y compris le rapport de gestion au 31 octobre 2025 et pour l'exercice clos à cette date, qui est intégré aux présentes par renvoi. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.



Investir dans la Banque Laurentienne



Investir dans la Banque Laurentienne | Notre proposition de valeur unique

Bâtir une économie plus forte

Nous contribuons à la prospérité de tous nos clients en bâtissant une économie plus forte grâce à une approche spécialisée pour les services aux entreprises.

Notre proposition de valeur



Une gamme de services axés sur les relations tout au long du cycle

Servir la classe moyenne

Nous contribuons à la prospérité des Canadiens de la classe moyenne en favorisant l'accès à des services bancaires à faible coût et à valeur ajoutée pour encourager l'épargne.

Notre proposition de valeur



Une expérience en matière de services bancaires au quotidien simple et numérique

Générer davantage de compétition

Notre gamme de produits et services se distingue grâce aux produits et services spécialisés offerts à l'échelle de nos activités d'entreprise.

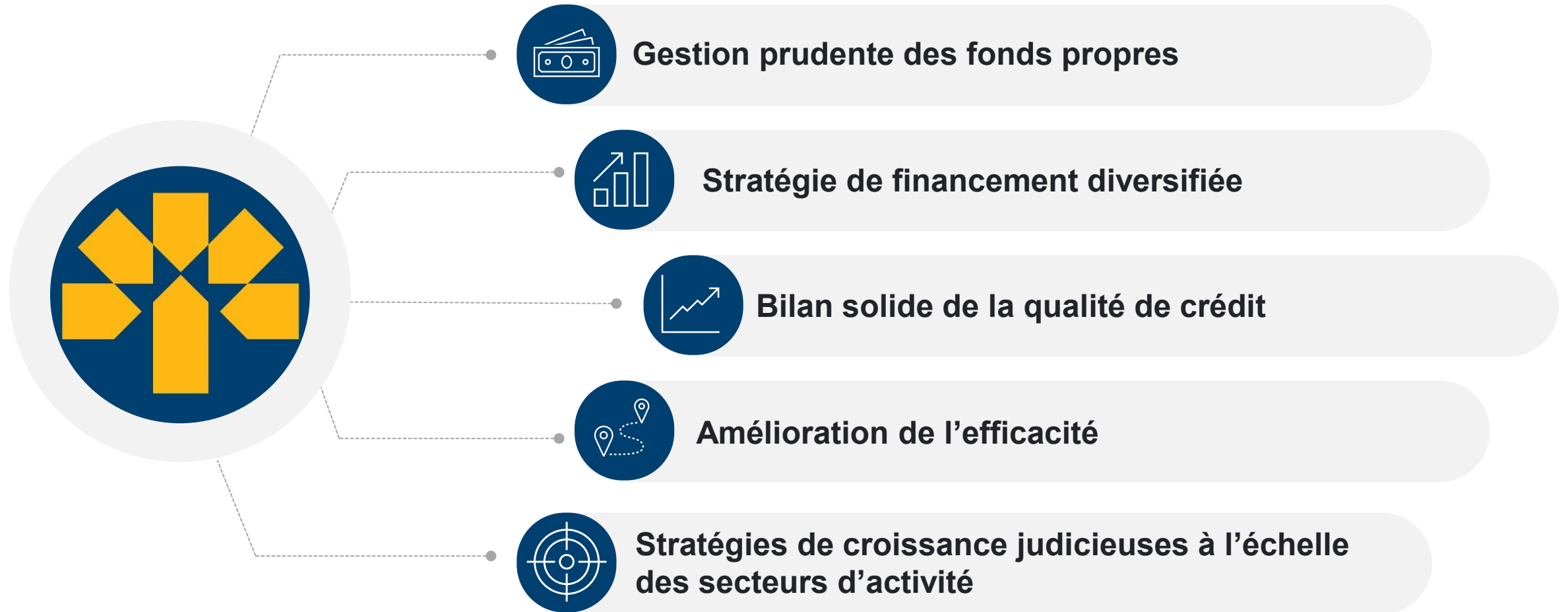
Notre proposition de valeur



Une alternative aux six grandes banques

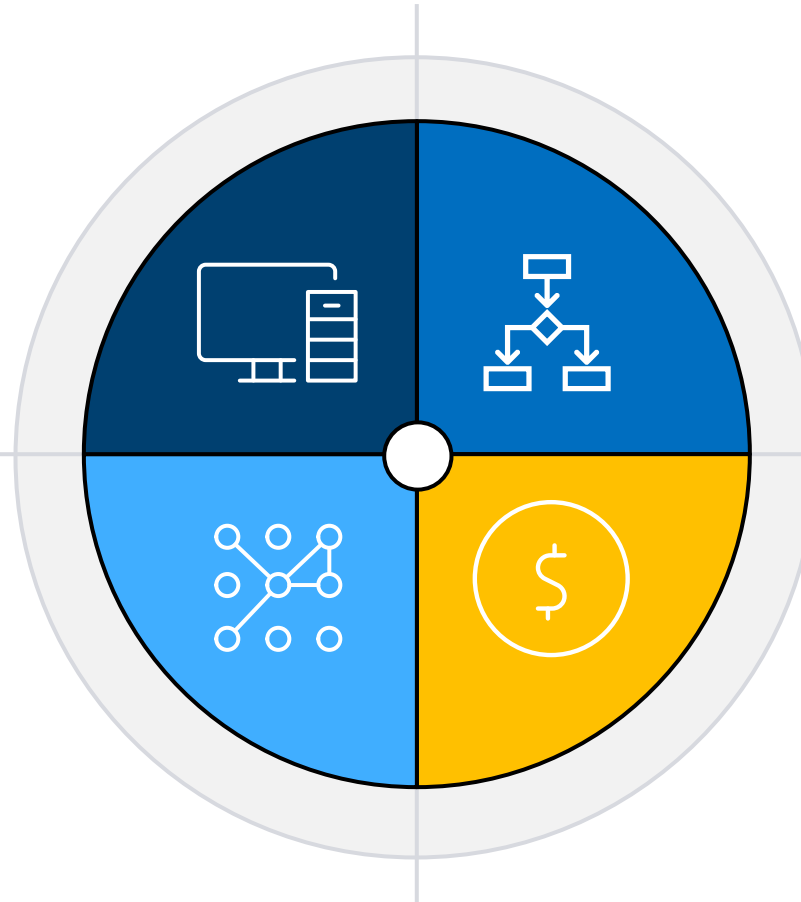


Investir dans la Banque Laurentienne | Les éléments fondamentaux



Investir dans la Banque Laurentienne | Bâtir une Banque plus forte

Établir des partenariats stratégiques pour renforcer notre écosystème technologique et améliorer notre gamme de produits



Investir dans la simplification et la réingénierie des processus pour améliorer l'expérience client

Réduire la complexité et alléger la structure de coûts afin d'accroître la rentabilité

Recentrer les Services bancaires aux particuliers sur la consolidation des capacités à générer de nouveaux dépôts

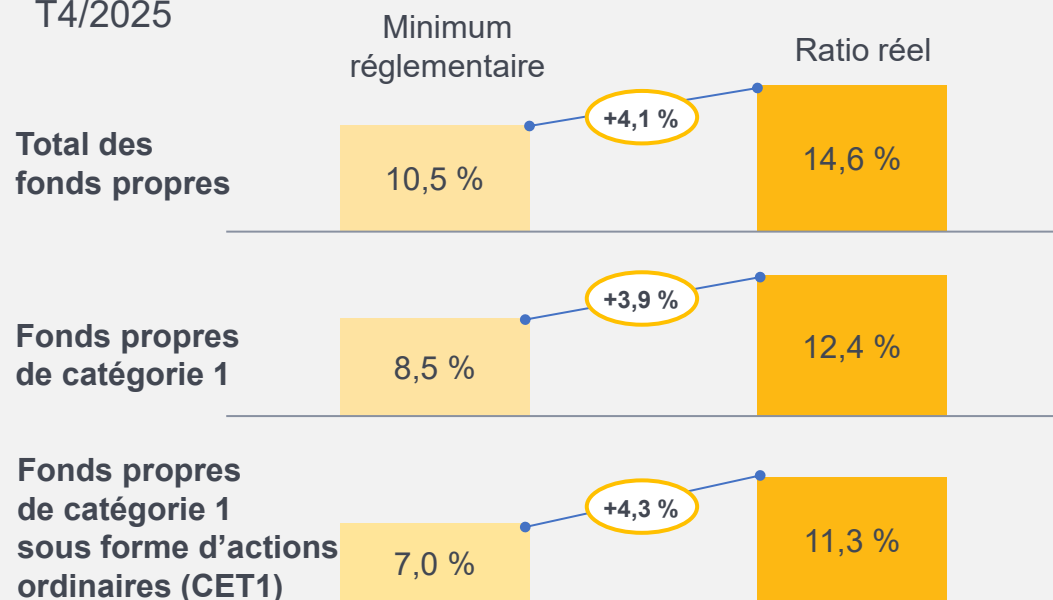


Investir dans la Banque Laurentienne | Situation de fonds propres solides

Nous avons appliqué une stratégie prudente de gestion des fonds propres qui repose sur une base solide pour faire face aux turbulences économiques.

Ratios de fonds propres de la Banque Laurentienne ⁽¹⁾

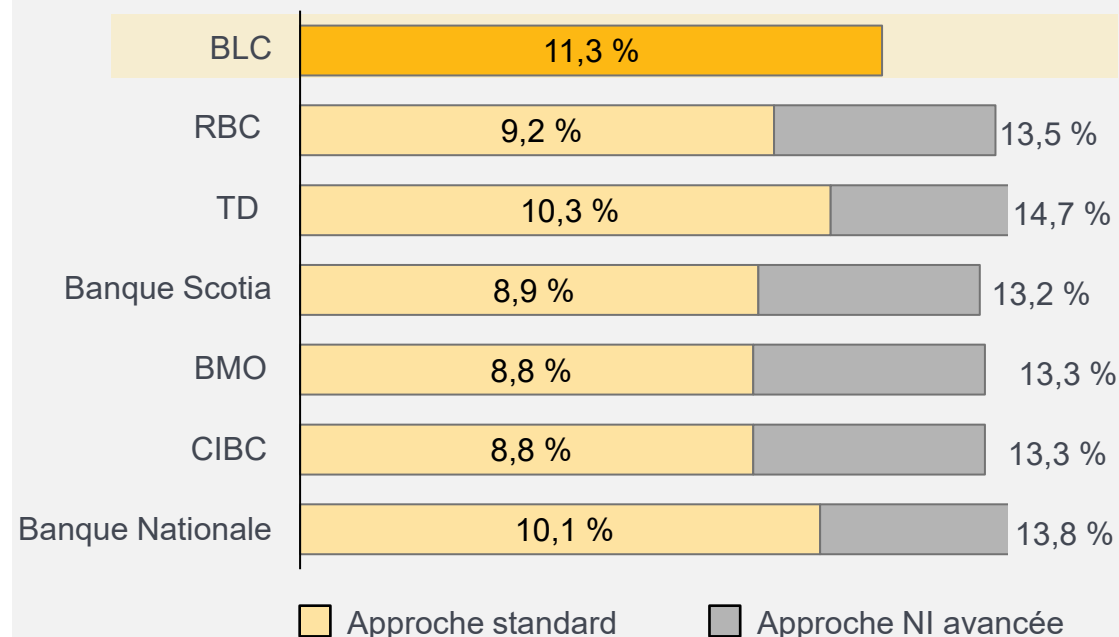
T4/2025



Fonds propres excédentaires : ~800 M\$ ⁽²⁾

Ratios CET1 du secteur bancaire canadien

T4/2025



(1) Ratios de fonds propres réglementaires selon l'approche standard, tel qu'applicable à la Banque Laurentienne. (2) Fonds propres excédentaires par rapport aux minimums réglementaires selon l'approche standard.

(3) Les barres jaunes présentent les ratios de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires des six grandes banques selon l'approche standard. L'approche NI avancée s'entend de l'approche fondée sur les notations internes avancée.

Investir dans la Banque Laurentienne | Financement stable et diversifié

Stabilité du financement et solide base de liquidités

- ✓ Situation de liquidité prudente
- ✓ Dépôts de détail stables
- ✓ Optimisation des conduits de titrisation
- ✓ Nouveau conduit de titrisation pour Alt-A

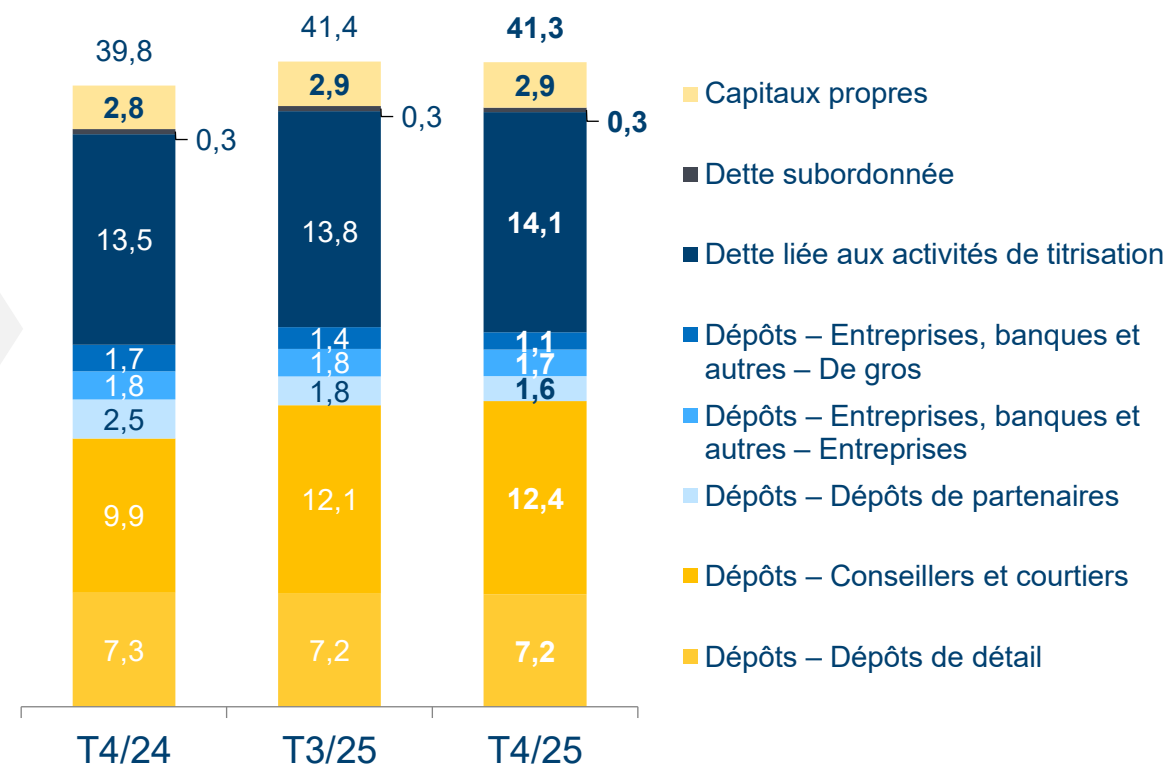
Voie à suivre :

- ✓ Amélioration des capacités numériques de dépôt
- ✓ Ajout de partenariats pour la croissance des actifs de financement commercial

Sources de financement multiples

Bonne diversification des sources de financement pour soutenir notre croissance

Financement (en milliards \$) ⁽¹⁾



(1) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement.

Investir dans la Banque Laurentienne | Bilan solide de la qualité du crédit

Approche de gestion du risque prudente

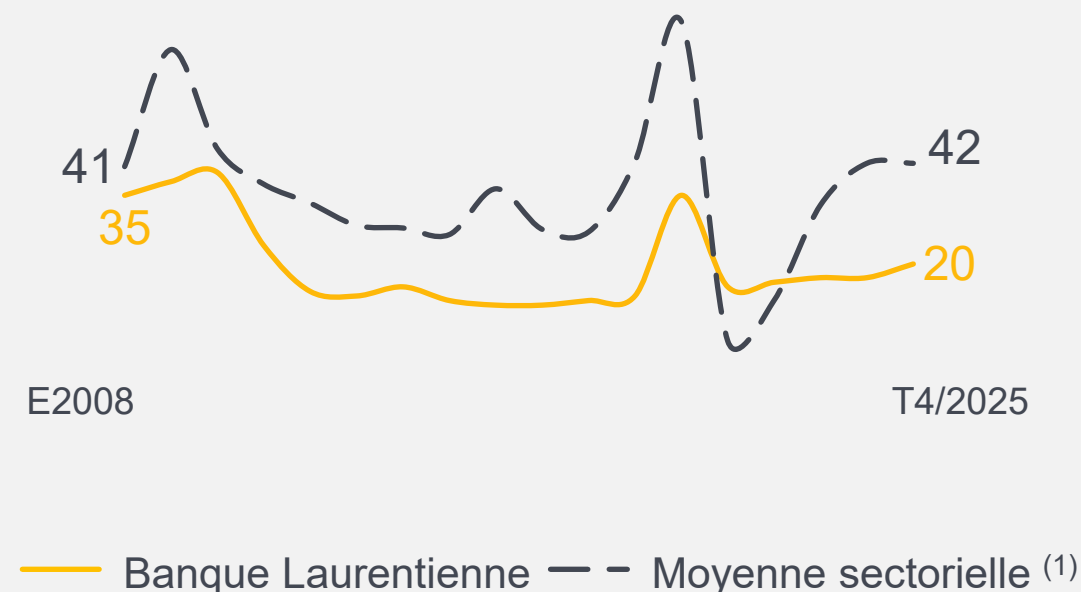
- ✓ Pertes historiques s'élevant à environ la moitié de celles du secteur
- ✓ Environ 94 % du portefeuille de prêts est garanti
- ✓ 63 % des prêts hypothécaires résidentiels sont assurés, et les prêts restants ont un ratio prêt-valeur de 50 %

Perspectives axées sur le rendement ajusté en fonction du risque

- ✓ La croissance du secteur Services aux entreprises entraînera une augmentation des provisions pour pertes sur créances, lesquelles devraient se rapprocher de 20 %, tout en améliorant la rentabilité.
- ✓ Rendements ajustés en fonction du risque supplémentaires, conformes à l'appétit pour le risque de la Banque.



Provisions pour pertes sur créances (en pb)



(1) Moyenne du secteur définie selon les six grandes banques canadiennes; NA utilisant les provisions pour pertes sur créances ajustées pour le deuxième trimestre 2025 telles que définies dans son rapport aux actionnaires.





Relations avec les investisseurs

Personne-ressource

Raphael Ambeault
Vice-président, Finance et Relations avec les investisseurs
514 601-0944
Raphael.Ambeault@banquelaurentienne.ca

www.banquelaurentienne.ca/fr/a-propos-de-nous/relations-investisseurs